



Illustration : Guilhem
Gaillardhou,
leguilhem@hotmail.com

Canal Psy

ISSN : 2777-2055

Éditeur : Université Lumière Lyon 2

85 | 2008

Au risque de jouer

🔗 <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=571>

Référence électronique

« Au risque de jouer », *Canal Psy* [En ligne], mis en ligne le 28 septembre 2020, consulté le 13 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=571>

DOI : 10.35562/canalpsy.571

SOMMAIRE

Frédéric Guinard
Édito

Dossier. Au risque de jouer

Frédéric Martinez
Approche psychosociale des conduites de jeux de hasard et d'argent ?

Dimitris Tserpelis
Approche psychopathologique du jeu de hasard

Coup de cœur

Jean-Marc Talpin
Philip ROTH, *Un homme*

Reportage

Canal Psy
Subjectivité & Narrativité

Édito

Frédéric Guinard

TEXTE

- 1 Un article du *Monde* de juillet 2008 dressait un tableau plutôt sombre des pratiques de jeu de hasard et d'argent, les présentant comme la « nouvelle toxicomanie du XXI^e siècle ». Ce constat, allié aux excès inquiétants d'utilisation du Web des adolescents (dans la région lyonnaise, 16 % des jeunes déclarent passer 2 à 4 heures par jour devant leur écran d'après une enquête récemment publiée par *Le Progrès*) participe à une forme généralisée de stigmatisation des pratiques de jeu sans toutefois les replacer dans leurs différents contextes.
- 2 En effet, plusieurs travaux viennent nuancer ces inquiétudes. Parmi ceux-ci, le collectif de Florian HOUSSIER (*La violence de l'image*, 2009) interroge en profondeur les enjeux de la modernité et met la question des conduites de jeu au cœur d'un débat qui concerne autant le champ clinique que celui du social ou du culturel. Les travaux de Serge TISSERON, de leur côté, resituent le symptôme dans la problématique de l'adolescence ainsi que dans le cadre de la dynamique familiale. En particulier, son ouvrage *Enfants sous influence* en 2000, déconstruit bon nombre de préjugés autour des images, des jeux vidéo et de leur traitement par les enfants.
- 3 Mais revenons à nos moutons, la thématique du jeu pour être très présente en psychologie, l'est à une distinction près : dans la préface de *Jeu et réalité* de D.W. WINNICOTT (1971), J.-B. PONTALIS signale, en effet, que la traduction française estompe la différence entre le jeu « strictement défini par les règles qui en ordonnent le cours (*game*) et celui qui se déploie librement (*play*) ».
- 4 Si, comme le proposait Pascal ROMAN dans notre précédent numéro de Canal Psy sur « Jouer » (n° 28), « le jeu ouvre, dans le champ de la clinique, un espace de créativité, qui permet de mesurer les enjeux d'un travail du jeu [...] comme support du travail de la symbolisation à l'œuvre dans la vie psychique du sujet », les jeux (*game*) avec ce qu'ils comportent d'organisé, de stéréotypé, de compulsif, peuvent être

compris aussi comme une tentative de mise à distance de ce travail de différenciation/subjectivation du développement affectif et cognitif humain.

- 5 C'est donc « au risque de jouer » que nous parcourons les deux textes de ce dossier qui proposent deux approches psychosociale et psychopathologique complémentaires : Les travaux de Frédéric MARTINEZ portent sur la prise de décision, les biais décisionnels, l'influence sociale, l'illusion de contrôle et la prise de risque, notamment dans les situations où l'issue est incertaine comme dans le jeu de hasard et d'argent. Le projet est ici de proposer des modèles de compréhension des conduites de jeu notamment à l'aide d'expériences et de mises en situation expérimentales. Dimitris TSERPELIS vous propose quant à lui une véritable plongée dans l'expérience subjective d'un sujet aux prises avec son envie irréprouvable de jouer. Il en interroge le fond commun avec les cliniques de l'addiction.
- 6 Enfin, en rubrique nous vous proposons de découvrir le premier volet de notre reportage « La psychologie "hors les murs" » avec la deuxième journée de réflexion du GRePS sur la thématique Narrativité et Subjectivité. En vous souhaitant une bonne lecture...



AUTEUR

Frédéric Guinard

IDREF : <https://www.idref.fr/196831296>

Dossier. Au risque de jouer

Approche psychosociale des conduites de jeux de hasard et d'argent ?

Frédéric Martinez

DOI : 10.35562/canalpsy.578

TEXTE

« Moi je ne joue pas pour gagner ou pour perdre. Je joue pour savoir si je vais gagner ou perdre »

(Alfred CAPUS, 1890)

- 1 D'après l'Insee, en 2006, près de 30 millions de personnes en France, soit trois sur cinq en âge de jouer, ont tenté leur chance au moins une fois par an à un jeu d'argent. En outre, les mises engagées dans les divers jeux proposés par la Française des jeux sont en progression constante depuis 1977, ces dernières se montaient à 9,3 milliards d'euros en 2007, alors qu'elles n'atteignaient que la « modique » somme de 0,43 milliard d'euros en 1977.
- 2 La question que se sont posée les chercheurs à propos des conduites de jeu de hasard et d'argent peut être formulée assez simplement : comment se fait-il que l'on joue alors que la probabilité de perte est nettement supérieure à celle de gain ? En effet, la caractéristique des jeux de hasard et d'argent est que même si l'on additionne l'ensemble des gains, le total sera, globalement, toujours inférieur à la somme des mises, ce qui rend la valeur économique du jeu négative. À titre d'exemple, un « Banco » - un jeu de grattage dont la mise initiale est de « 1 € » - offre au joueur 1 chance sur 45 000 de gagner « 1 000 € », pour une valeur attendue de ce jeu de « 0,73 € » (moyenne des gains et des pertes pour l'ensemble des joueurs). Un joueur qui achète régulièrement un tel ticket perd donc, en moyenne, « 0,27 € ».
- 3 Une explication des conduites de jeu de hasard et d'argent, largement répandue dans la vie quotidienne, mais aussi dans la littérature scientifique, est l'attrait du « gros lot » (BRENNER & BRENNER, 1982). Ce

paramètre objectif, basé sur une considération économiquement rationnelle, ne peut toutefois constituer une explication suffisante au fait qu'autant de personnes acceptent de jouer, et de perdre, à des jeux si inéquitables, chaque semaine et pendant des années (ROGERS, 1998). Peut-on vraiment expliquer par un critère uniquement rationnel l'engagement dans des activités dont l'espérance de gain est négative, même si l'obtention d'un gros lot peut modifier une existence ?

- 4 Alors que la plupart des études investissent la situation de jeu selon une dynamique intra-individuelle, le présent travail a pour objectif de montrer que de telles conduites sont sensibles aux influences sociales. En premier lieu, quelques travaux en psychologie sociale ont investi les conduites de jeu par rapport à une perspective d'apprentissage social. Cette théorie de l'apprentissage social, proposée par BANDURA (1977), accorde un rôle prépondérant à l'observation et à l'imitation dans l'acquisition et le maintien d'un comportement, aussi bien socialement désirable que socialement indésirable. Ainsi, plusieurs études suggèrent que la participation à des jeux de hasard et d'argent est implicitement renforcée par des facteurs tels que l'influence des pairs et de la famille. En d'autres termes, les parents et les amis serviraient de modèles. Le lecteur intéressé par cette piste d'une potentielle transmission sociale des conduites de jeu de hasard trouvera cette hypothèse développée dans un article à paraître dans la revue électronique du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (MARTINEZ, 2009).
- 5 En second lieu, si les gens pariaient uniquement en fonction du « gros lot », pourquoi les 38 700 points de vente de la Française des jeux afficheraient-ils des publicités indiquant que Monsieur « tout le monde » vient de gagner un gain tout à fait honorable, pouvant alors être considéré par les joueurs comme possible (par exemple au Banco : Ici, un gagnant à 1 500 €) ? Pourquoi les journaux locaux publieraient-ils les photos des gagnants qui vivent tout près de chez nous ? Pourquoi existerait-il une rubrique « joueurs et gagnants » sur le site internet de la Française des jeux avec des sous-rubriques telles que « palmarès des gagnants » ou « histoires de gagnant » ? De telles publicités reposent manifestement sur l'hypothèse d'un impact de l'annonce du gain d'autrui. D'une part, ces proclamations semblent, doper l'attirance envers les jeux de hasard et d'argent. La moitié des

182 participants (âge moyen 32,5 ans) d'une étude de MUSHQUASH (2004), interrogés via internet, indiquent qu'ils ressentent l'envie de jouer lorsqu'ils savent que quelqu'un a gagné ; peu importe, d'ailleurs, que cette information provienne d'un proche, d'une vague relation ou d'un simple affichage. D'autre part, ces publicités pourraient accentuer le niveau de risque assumé par les joueurs. En effet, les résultats expérimentaux de ROCKLOFF et DYER (2007) ont montré que les participants qui recevaient des messages stipulants que d'autres joueurs pariant au même jeu de hasard qu'eux, à savoir une machine à sous, dans des salles adjacentes avaient gagnés, prenaient plus de risque en misant davantage que les participants qui l'ignoraient. Néanmoins, ces travaux laissent intacte une question cruciale : pourquoi cette annonce produit-elle un tel effet ?



- 6 Dans la perspective théorique de LANGER (1975), il paraît plausible que cette annonce accentue la perception d'adresse et, corollairement, une perception d'un contrôle illusoire. En effet, si les gens reconnaissent généralement que les résultats des jeux de hasard et d'argent reposent strictement sur le hasard, la majorité des joueurs élabore néanmoins des stratégies et croit, alors, de façon illusoire, contrôler le jeu. Dans son article princeps, LANGER (1975) définit l'illusion de contrôle comme « une surestimation de la probabilité de succès personnel par rapport à la probabilité objective » (LANGER, 1975, p.311). Autrement dit, il s'agit d'une « perception de réussite qui dépasse les espoirs légitimes que prescrivent les lois de la probabilité » (LADOUCEUR & MAYRAND, 1983, p.83). Selon LANGER (1975), cette illusion est à attribuer au fait que les joueurs pensent que le jeu de hasard est un jeu d'adresse, dans lequel il est possible d'investir des connaissances pertinentes afin de maximiser ses chances de réussite. Cette croyance erronée en la possibilité de prédire avec justesse le prochain événement aléatoire, est d'ailleurs dominante chez la plupart des personnes en situation de jeu. En effet, de nombreuses études (pour revue, LADOUCEUR, SYLVAIN, BOUTIN, & DOUCET, 2000) indiquent que 70 % des verbalisations, émises pendant la situation de jeu, sont erronées. Une verbalisation est qualifiée d'erronée lorsque le joueur fait référence à d'autres facteurs que le hasard pour justifier le choix de sa mise. En raison de son importance dans les comportements de jeu, la question de l'origine de l'illusion de contrôle devient cruciale. Selon LANGER (1975), le degré de l'illusion de contrôle serait influencé par les caractéristiques du jeu. Ce chercheur a ainsi montré expérimentalement que, plus une situation de jeu de hasard et d'argent possède des caractéristiques inhérentes (ou du moins pouvant être reliées) à une situation d'adresse, plus les joueurs croient qu'ils peuvent y investir des connaissances pertinentes afin de maximiser leurs chances de gagner. La compétition, la possibilité de faire un choix, la familiarité et la participation active représentent des éléments d'adresse susceptibles d'accentuer l'illusion de contrôle des joueurs. Une autre perspective défendue par WOHL (2008) considère que l'origine de l'illusion de contrôle pourrait résider dans une représentation erronée de la chance. Plus précisément, certaines personnes se représenteraient la chance d'une manière « rationnelle », en la considérant comme aléatoire et instable, d'autres au contraire la verraient comme une force stable pouvant

influencer les événements en leur faveur. Cette croyance en la chance, réactivée par des opérations publicitaires (par exemple, en France, la cagnotte du vendredi 13), cette illusion de choix véhiculée par la quasi-intégralité des jeux de hasard et d'argent (par exemple, le choix de ses numéros de loto, le choix du type de jeu dans une machine à sous) ne sont pas les seules « armes » pour amener les joueurs à considérer le gain comme possible et non illusoire. En effet, des travaux récents ont tenté de mettre en lumière une cause plus « sociale » en montrant qu'en situation de jeu, l'annonce d'un gain notable d'autrui induit cette perception selon laquelle il est possible et non-illusoire de gagner à condition de trouver les « bonnes » stratégies comme dans un jeu d'adresse. Ainsi, les données d'une étude de MARTINEZ, LE FLOCH et GAFFIÉ (2005) sont concordantes avec le modèle causal selon lequel l'annonce d'un gain notable d'autrui accentue une perception illusoire de contrôle, engendrant alors une augmentation de la prise de risque. Dans cette étude, les participants jouaient à un jeu de roulette française et disposaient tous d'un capital initial de 100 points. Avant le début du jeu, les participants étaient aléatoirement répartis dans l'une des deux conditions expérimentales suivantes : une condition sans annonce du résultat, une condition annonce d'un gain notable d'autrui (750 points). Il existait d'autres conditions de jeu que nous ne détaillerons pas ici pour la clarté de l'exposé. Les données expérimentales validaient le modèle causal selon lequel l'effet de l'annonce d'un gain notable d'autrui accentue la croyance en la possibilité d'utiliser des stratégies qui permettent d'augmenter la probabilité de gain, engendrant à son tour une hausse de la prise de risque. La roulette française est en apparence un jeu complexe. En effet, le joueur a le choix entre six types de paris possibles, présentant des probabilités de gain et des valeurs de retour différentes. Or, l'information sur les gains d'autrui porte essentiellement sur des jeux plus élémentaires, principalement les jeux de tirage (Loto, Euro Million) et les jeux de grattage. Dans cette optique, les résultats d'une autre étude de MARTINEZ et LE FLOCH (2008) valident, dans un jeu d'apparence moins complexe, ce modèle causal selon lequel l'annonce d'un gain notable d'autrui accentue l'illusion de contrôle, mesurée selon la définition princeps de LANGER (1975) par le niveau d'attente de réussite personnelle, engendrant alors une hausse de la prise de risque. Dans cette étude, les participants devaient piocher une carte dans un jeu classique de 32 cartes, du sept à l'as. Il

y avait donc huit cartes cœur, huit cartes carreau, huit cartes pique et enfin huit cartes trèfle. Ils devaient parier sur le type de carte qu'ils allaient piocher. Si cette carte était du type sur lequel ils avaient parié, ils gagnaient deux fois leur mise. Avant le début du jeu, les participants étaient aléatoirement répartis dans l'une des deux conditions expérimentales suivantes : une condition sans annonce du résultat, une condition annonce d'un gain notable d'autrui (750 points). Les résultats validaient le modèle causal selon lequel l'annonce d'un gain notable d'autrui accentue la perception subjective de réussite personnelle, engendrant alors une augmentation de la prise de risque. Les résultats de la présente étude confirment que les conduites de jeux de hasard sont sensibles à l'insertion sociale du gain d'autrui. Ils permettent également d'étayer les résultats précédents en indiquant que dans un jeu, présentant une structure plus élémentaire, la connaissance d'un gain notable engendre également une hausse de la prise de risque. Une dernière question subsiste alors : pourquoi l'annonce d'un gain notable d'autrui induit-elle une illusion de contrôle ?

- 7 Les joueurs évalueraient d'une manière biaisée le gain d'autrui en l'attribuant à ses compétences et non au hasard, comme ils le font pour les leurs. En effet, les joueurs pensent que les gains dans les jeux sont à attribuer aux stratégies plutôt qu'à la chance, et qu'au contraire les échecs résultent du hasard et non de l'inefficacité des stratégies employées (GILOVICH & DOUGLAS, 1986). Ce n'est donc pas en soi la connaissance du gain d'autrui qui accentue la prise de risque dans un jeu de hasard et d'argent, mais la croyance que ce gain émane du contrôle d'autrui. Il peut être donc supposé que l'accentuation de la prise de risque suite à une telle annonce est inhibée, en rendant expérimentalement saillant le fait que le hasard est le seul responsable de ce gain. Afin de tester cette hypothèse, une récente expérience (MARTINEZ, LE FLOCH, GAFFIÉ & VILLEJOUBERT, soumis) consistait à jouer à la roulette française. Avant le début du jeu, les participants étaient aléatoirement répartis dans l'une des trois conditions expérimentales suivantes : une condition sans annonce du résultat, une condition annonce d'un gain notable et une condition annonce d'un gain notable non contrôlé. Dans cette dernière condition, l'expérimentateur ajoute : « mais il m'a dit qu'il ne contrôlait pas la situation, qu'il avait joué au hasard et puis voilà 750 points ». Les

résultats ont montré que les participants exposés à un gain notable d'autrui, mais qui estimaient après une manipulation expérimentale que le bénéficiaire du gain notable ne contrôlait pas la situation, ne manifestaient pas une accentuation de leur perception illusoire de contrôle ; l'accentuation de la prise de risque était alors supprimée. S'il est possible de diminuer la prise de risque consécutive à l'annonce d'un gain, il importerait alors de joindre, aux multiples promotions du gain d'autrui, un communiqué sur l'absence de contrôle d'autrui sur son gain, afin de prévenir les accentuations de prises de risque provoquées par ce type de promotion.

- 8 Ces résultats mettent en exergue l'intérêt d'inclure certains paramètres sociaux, tels que la connaissance des gains d'autrui, dans l'étude des mécanismes impliqués dans le développement et le maintien des conduites de jeux de hasard et d'argent. En accord avec la théorie des perspectives (KAHNEMAN et TVERSKY, 1979 ; TVERSKY et KAHNEMAN, 1992), les comportements de prise de risque ne semblent donc pas préexister dans l'esprit des joueurs, mais seraient plutôt construits au cours du processus décisionnel, en fonction de la connaissance d'un gain notable d'autrui.

BIBLIOGRAPHIE

- BANDURA, A. (1977). *Social learning theory*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- BRENNER, G. A., & BRENNER, R. (1982). *Les loteries. Pourquoi les Québécois y participent-ils ?* Rapport de recherche no. 82-12, HEC, 1982.
- GILOVICH, T., & DOUGLAS, C. (1986). Biased evaluations of randomly determined gambling outcomes. *Journal of Experimental Social Psychology*, 22, 228-241.
- KAHNEMAN, D., & TVERSKY, A. (1979). Prospect theory: An analysis of decision under risk. *Econometrica*, 47, 263- 291.
- LADOUCEUR, R., & WALKER, M. (1996). A cognitive perspective on gambling. In P. M. Salkovskis (Ed.), *Trends in cognitive therapy* (p.89-120). Oxford: Wiley.
- LADOUCEUR, R., MAYRAND, M. (1983). L'évaluation de l'orientation d'adresse en fonction de quatre types de jeux de hasard et d'argent. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement* 15, 82-91.
- LADOUCEUR, R., SYLVAIN, C., BOUTIN, C., & DOUCET, C. (2000). *Le jeu excessif. Comprendre et vaincre le gambling*. Paris : Les éditions de l'Homme.

LANGER, E.J. (1975). The illusion of control. *Journal of Personality and Social Psychology*, 32, 311-328.

MARTINEZ, F. (2009). Existe-t-il une transmission sociale des conduites de jeu de hasard et d'argent. *Revue électronique du GRePS*.

MARTINEZ, F., LE FLOCH, V. (2008). La connaissance du gain d'autrui : une incitation au risque? *Psychologie française*, 53, 25-38.

MARTINEZ, F., LE FLOCH, V., GAFFIÉ, B. (2005). Lien entre perception de contrôle et prise de risque dans un jeu de hasard : quand l'annonce d'un gain d'autrui intervient. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 18 (3), 129-151.

MARTINEZ, F., LE FLOCH, V., GAFFIÉ, B., VILLEJOUBERT, G. (soumis). Reports of Wins and Risk Taking: An Investigation of the Mediating Effect of the Illusion of Control. *Journal of Gambling Studies*.

MUSHQUASH, C. (2004). *An examination of the cue-reactivity of Gambling wins*. MA Thesis: Department of Psychology, Lakehead University.

ROCKLOFF, M. J., DYER, V. (2007). An Experiment on the Social Facilitation of Gambling Behavior. *Journal of Gambling Studies*, 23, 1-12.

ROGERS, P. (1998). The cognitive psychology of lottery gambling: A theoretical review, *Journal of Gambling Studies*, 14, 111-134.

TVERSKY, A., & KAHNEMAN, D. (1992). Advances in prospect theory. Cumulative representation of uncertainty. *Journal of Risk and Uncertainty*, 5, 297-323.

WOHL, M. J. A. (2008). Croyance en un soi chanceux : effet de la croyance en la chance personnelle sur l'émergence et le maintien des conduites de jeu de hasard et d'argent *Psychologie française*, 53, 7-23.

AUTEUR

Frédéric Martinez

Maître de conférences en psychologie sociale, Groupe de recherche en psychologie sociale, équipe « Pensée sociale en contexte », Université Lyon 2
IDREF : <https://www.idref.fr/089889509>

Approche psychopathologique du jeu de hasard

Vers une clinique de l'addiction (au jeu)

Dimitris Tserpelis

DOI : 10.35562/canalpsy.581

PLAN

Le sens du « toxique » au jeu pathologique

Vignette clinique

Discussion

TEXTE

- 1 Plusieurs domaines théoriques tels que la psychologie, la sociologie, les sciences politiques et l'économie ont posé un regard sur la thématique du jeu d'argent et de hasard et s'engagent à trouver un modèle explicatif pour arriver à comprendre la différence entre un sujet dit « pathologique » et un sujet dit « sain-non-pathologique » au sein d'une population de joueurs. Dans la présente étude, nous proposons une approche psychopathologique du jeu de hasard en nous intéressant à la réalité subjective du joueur qui entre dans un imbroglio de plaisir et de souffrance et ne parvient plus à discerner ses émotions ni à freiner ses impulsions destructrices. En parcourant la littérature de la psychologie clinique concernant le jeu pathologique, nous observons que celui-ci a été entendu dans un premier temps soit comme un vice, soit comme une passion démesurée. Une pratique excessive des jeux d'argent et de hasard n'était pas un trait pathologique en soi, mais pouvait s'inscrire et se comprendre dans le contexte d'une phase maniaque ou d'un comportement antisocial/psychopathique. Le « jeu pathologique » devient officiellement une « maladie » en 1980 avec son introduction dans la troisième édition du Manuel statistique et diagnostique des troubles mentaux (DSM III). Toutefois, le jeu pathologique est classé au sein des « troubles impulsifs ». Le fait qu'il n'y ait pas de « toxique » au sens d'une substance psychoactive, ne permet pas

encore de parler d'une dépendance au jeu. Ce sera au cours des années 1990 que de plus en plus de théoriciens, globalement en psychologie, en psychiatrie et en psychanalyse, commenceront à concevoir les conduites de jeu comme une addiction.

- 2 Nous tenterons dans ce qui suit de recomposer une approche de l'addiction au jeu en nous appuyant notamment sur la voie de la représentation de l'affect et la relation au soma particulière présente chez le sujet dépendant et en nous référant sur des théorisations psychanalytiques axées sur l'addiction. Sur le plan épistémologique, il ne s'agit pas de proposer une assimilation du jeu pathologique aux autres « toxicomanies », mais d'analyser, sur le plan émotionnel, le lit commun de l'addiction et du jeu pathologique.
- 3 Le jeu pathologique, ou « addictif », n'est pas une activité ludique au sens d'une aire transitionnelle (WINNICOTT, 1975), d'autant plus qu'une fois que l'objet « jeu de hasard » devient un besoin dans l'économie psychique, le joueur n'arrive plus à différer sa satisfaction. Le joueur n'a plus la possibilité de s'arrêter de jouer de manière délibérée et l'espace imaginaire dans lequel il pénètre devient une prison dont il ne peut plus sortir. Dans cet espace, le joueur devient l'objet d'un fonctionnement addictif qui a cessé depuis longtemps d'être un plaisir pour lui : le gain qui le faisait rêver au début devenant une obsession constante. Les sensations produites par le jeu n'arrivent pas à trouver une représentation interne et la satisfaction du désir envahit le registre de l'imaginaire.
- 4 En conséquence, dès que l'occupation « jeu » n'est plus un phénomène transitionnel, l'objet jeu de hasard se transforme en un objet transitoire et le joueur dépendant fonctionne avec « une économie psychique addictive » (MC DOUGALL, 1982, 1989). La réalité affective du joueur se restreint à un rapport binaire avec l'objet de plaisir (autrement dit objet de besoin) et se traduit ainsi : quand le joueur joue, seul le degré quantitatif de l'excitation se manifeste sur le plan affectif, quand il ne joue pas, ne se discernent pas d'autres émotions que la sensation du manque. Le joueur ne parvient plus à ressentir ni émotion ni affect dans sa vie quotidienne, car toute variabilité qualitative de l'affect est submergée par son quantum (ou quantité).

- 5 Autrement dit, le jeu prend la place d'un « néo-besoin » (BRAUNSCHWEIG, FAIN, 1975) par sa façon de court-circuiter la voie érotique sur le modèle de la satisfaction du besoin. Le joueur entre dans un espace d'autosuffisance affective dont la satisfaction hallucinatoire du désir devient un besoin impératif tout-puissant.

Le sens du « toxique » au jeu pathologique

- 6 En essayant de considérer le jeu pathologique en tant qu'addiction, on pourrait s'interroger sur la présence effective d'un « toxique » et sa valeur qualitative et quantitative dans le processus de représentation de l'affect. En d'autres termes, quel type de rapports le toxique « jeu » en tant qu'« objet transitoire » ou « néo-besoin » entretient avec le soma ?
- 7 Dans une tentative d'aborder une meilleure compréhension de la problématique de l'affect dans le jeu pathologique, nous allons essayer de suivre les différentes étapes de l'enchaînement des affects vécus dans l'activité jeu de hasard.
- 8 La première étape est celle de la « mise » accompagnée d'une sensation de tension ou d'excitation souvent éprouvée comme une angoisse. L'excitation croissante que le joueur obtient arrive au niveau le plus fort juste après le moment de connaître le résultat quel qu'il soit. Le fait de gagner apporte une joie éphémère, tandis que le fait de perdre enchaîne avec une certaine irritation ainsi que des regrets, des remords et un sentiment de culpabilité. Néanmoins, le plaisir recherché dans le jeu pathologique, autrement dit « le thrill », consiste à l'ensemble du schéma décrit : tel un élastique qui se tend, ou un ressort qui se comprime avant de se propulser, en attendant avec une certaine excitation le résultat pour pouvoir s'expulser une fois le résultat sorti.
- 9 Le « thrill » que le joueur ressent est « une sensation à la fois douloureuse et plaisante » (BERGLER, 1957, VALLEUR, BUCHER, 1997), un désordre affectif provoquant du plaisir, de la souffrance et des états anxieux très élevés. Autrement dit, le « thrill » est un phénomène d'excitation quantitatif engendrant un imbroglio de plusieurs affects de différentes qualités. En répertoriant les différentes approches

dans la littérature psychanalytique, le premier repérage théorique sur le jeu pathologique, par rapport à l'affect, est donné par FREUD sur la passion (« sucht ») de DOSTOÏEVSKI pour le jeu (la roulette) où il désigne « la compulsion », la « satisfaction pathologique » et l'autopunition, dans le registre d'une solution névrotique de satisfaction de son sentiment de culpabilité (FREUD, 1928 ; JAQUET et RIGAUD, 2000). De ce fait, le jeu satisfait un besoin affectif d'autopunition, besoin qui marque aussi la nécessité de la tension quantitative de réintégrer le champ du soma en se dirigeant contre le corps, la culpabilité s'incorporant et se manifestant à travers le besoin de « châtiment de soi-même » (BUCHER et CHASSAING, 2007).

- 10 Une analyse effectuée par JAQUET et RIGAUD, des concepts utilisés par FREUD dans son article « DOSTOÏEVSKI et la parricide (ou la mise en mort du père) », dénombre plusieurs mots utilisés par FREUD, traduits en français comme « passion du jeu » (« Spielsucht »), « passion pathologique » (« Leidenschaft »), et « possédé par passion » (« Leidenschaftlich ») (JAQUET et RIGAUD, 2000, p.21).
- 11 FREUD a aussi travaillé sur une œuvre de Stefan ZWEIG « vingt-quatre heures de la vie d'une femme » en proposant une théorisation explicative de la passion du jeu, qui le voit remplacer l'ancienne compulsion à l'onanisme en une activité tout aussi passionnée (FREUD, 1928).
- 12 La référence aux termes « passion », « culpabilité », « châtiment de soi-même » arrive à illustrer la relation propre du jeu pathologique au soma et à rapprocher la perspective affective du jeu pathologique au concept de l'ordalie et du rapport ordalique à l'Autre.
- 13 Selon A. CHARLES NICOLAS et M. VALLEUR, nous retrouvons dans les conduites addictives, et tout particulièrement dans le jeu pathologique, un caractère ordalique où le sujet garde le désir d'éprouver la mort tout en laissant à l'accident sa chance. La théorie d'ordalie est révisée par l'ajout de la dimension d'Hédonisme (CHARLES NICOLAS, VALLEUR, 1982) et plus particulièrement celle de la passion, en notant : « Mais entre l'ordalie – épreuve unique et la conduite ordalique, répétition de l'action de s'hypothéquer (« addictus »), il y a une marge, la passion » (CHARLES NICOLAS, 1981).

- 14 Pour conclure sur ces principales théories de la dimension affective du jeu pathologique, il est pertinent de rendre compte de la théorisation de Piera AULAGNIER. Cette dernière a en effet démontré que dans l'addiction à la drogue ou au jeu pathologique, il s'établit une relation asymétrique, passionnelle dont l'aliénation est une variante. Elle définit comme « passionnelle », « une relation dans laquelle un objet est devenu pour le Je une autre source exclusive de tout plaisir, et a été par lui déplacé dans le registre des besoins ». Il est souligné que le plaisir est un « plaisir exclusif », « qui est devenu un besoin », caractéristique démontrant le caractère addictif de cet objet (AULAGNIER, 1984).
- 15 Dans l'addiction au jeu ou à la drogue, l'éprouvé du plaisir dépend de la représentation de la réalité appréhendée pendant l'action addictive et les perceptions sensorielles à partir desquelles le sujet met en pensées cette expérience vécue. À partir de là, le « clivage entre l'éprouvé et la réalité pensée », se retrouve aussi entre le sexuel et le narcissisme, de sorte qu'il permet à l'objet-jeu de satisfaire conjointement ÉROS et THANATOS, pulsion sexuelle-pulsion de mort (AULAGNIER, 1984).

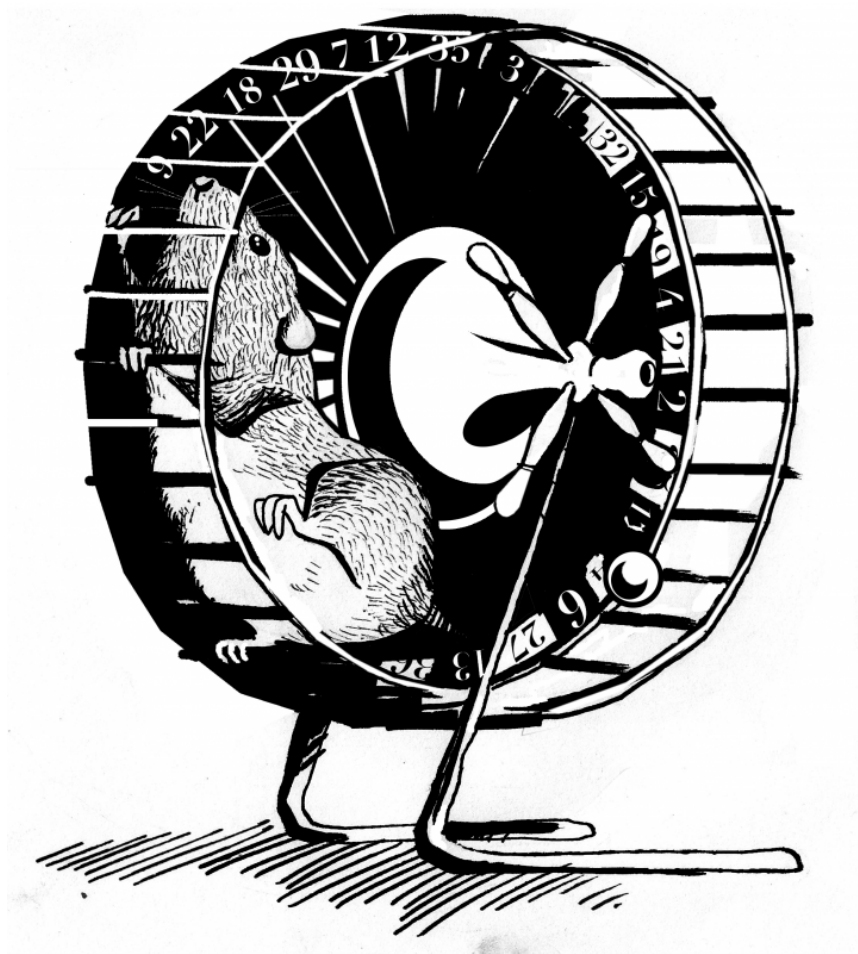
Vignette clinique

- 16 Jean est un homme de 60 ans présentant une dépendance à l'alcool et au jeu. Il est abstinant à l'alcool depuis vingt-cinq ans, au jeu depuis six ans et il suit depuis un groupe d'entraide dédié aux joueurs. Jean s'investit beaucoup, il a suivi auparavant d'autres groupes d'entraide sur l'alcool et il trouve que le groupe sur le jeu lui offre une certaine sérénité émotionnelle. Il parvient à s'identifier à chaque nouvel arrivant, en se reconnaissant dans la manière dont chacun décrit sa dépendance au jeu et le processus par lequel « on est pris par l'envie ».
- 17 Il en est venu à me demander un suivi thérapeutique individuel de courte durée afin de faire face à une forte envie qu'il éprouve, un déclic qui le pousse à consommer de nouveau. Il commence à ressentir cette envie après avoir passé une période de trois semaines à fréquenter des endroits où il avait la possibilité de boire de l'alcool et le moyen de jouer sans avoir pu partager son malaise avec les autres membres du groupe d'entraide. Durant ces séances

individuelles, il évoque une difficulté à gérer ses émotions, à les contrôler. Il est persuadé après quelques années de travail personnel que ses dépendances à l'alcool et au jeu sont causées par son impulsivité. Il dit qu'il s'emballe très rapidement et qu'il a souvent des moments intenses d'excitation.

- 18 Pendant notre première séance, et tout particulièrement dans les premiers pas de l'établissement de la relation transférentielle, Jean éprouvait un état d'excitation forte, avec des sueurs et des tachycardies. Cet état d'excitation suivait toujours la verbalisation de ses ressentis ainsi que des souvenirs de la période où il avait commencé à jouer. Tout se passait comme si en essayant de me faire part de ses ressentis et de se permettre une qualification de ses émotions, un courant passionnel envahissait son corps.
- 19 Selon l'approche psychopathologique, Jean présente des troubles d'humeur en co-morbidité avec la pathologie des états limites. Il se présente comme impulsif, ayant toujours vécu comme un bourgeois "libéral" portant beaucoup de critiques sur le milieu bourgeois, comme en témoignent sa façon de vivre en dehors des normes et la manifestation de la dimension anti-autoritaire de sa personnalité. Quand il arrive à s'exprimer par rapport à son addiction au jeu et à l'alcool, nous repérons dans son fonctionnement psychique des mécanismes de défense « secondarisés » tels que l'intellectualisation et la rationalisation afin de lutter contre le resurgissement des affects pendant les séances psychothérapeutiques.
- 20 Jean a commencé à boire et à jouer à l'âge de 18 ans alors qu'il était menacé par une maladie grave. Il considère que sa consommation de jeu et d'alcool a considérablement augmenté pour faire face à la stigmatisation et l'ennui pendant le rétablissement de cette maladie. Il buvait dans des cafés et jouait aux cartes pendant des heures. S'en est suivi une dépendance de près de trente ans, une dépendance au jeu qui a su aussi évoluer en fonction de sa vie personnelle et son travail.
- 21 Durant vingt ans, un emploi lui permettait de très bien gagner sa vie et c'est à cette même période qu'il entreprit de fréquenter les casinos. Jean jouait uniquement à la roulette et dépensait d'énormes sommes d'argent. Il lui arrivait de passer des jours et des nuits à jouer. Sa fonction au travail lui permettait d'avoir un horaire flexible et une

certaine carte blanche par rapport à la gestion de grandes sommes d'argent. C'est ainsi qu'il est parvenu à cacher son jeu à ses proches pendant des années. L'argent ne suffisait jamais pour alimenter son jeu et durant des années il accumulait des dettes. En ce qui concerne sa vie personnelle, Jean était assez éloigné au niveau émotionnel de son épouse qui s'occupait complètement de leurs enfants.



- 22 C'est après le licenciement de son travail que Jean parvient à s'arrêter de jouer. En sortant de l'univers du jeu, il se retrouve dans une situation familiale et financière assez dégradée. Ses enfants ne lui parlent plus, il se sent stigmatisé dans son milieu social et il se retrouve à travailler dans un service de nettoyage afin de pouvoir commencer à régler ses dettes.
- 23 Lorsqu'il jouait, un vécu quotidien d'humiliation n'arrivait pas à le freiner. Il faisait partie du cercle vicieux : jeu – perte – culpabilité –

humiliation – pardon – jeu. C'est devant l'indifférence de l'autre, l'abstention de sa femme de voir son humiliation et de faire valoir sa culpabilité que Jean commence à changer ses conduites.

Discussion

- 24 Au sujet des dépendances de Jean, nous pourrions avancer l'hypothèse que dans l'alcoolisme et la dépendance au jeu, le toxique se retournerait contre son propre corps. De plus, dans le jeu pathologique, et tout particulièrement au travers de l'action de « toucher au patrimoine » (selon ses propres mots), de gaspiller l'argent de son héritage paternel, le sens du toxique s'inscrirait dans le rapport au Père et dans un processus d'autopunition de l'ordre du moral. Jouer avec de l'argent était une occupation qui se positionnait contre la moralité de son milieu et, à l'égard des autres, Jean était quelqu'un d'immoral qui détruisait sa succession paternelle. Sa dépendance permettait donc la manifestation de son sentiment surmoïque de culpabilité sur un plan intrapsychique et intersubjectif.
- 25 À propos de son rapport au corps, Jean exprimait sa difficulté à accepter et à aimer son corps pendant la période où il jouait et dénonçait son éducation catholique intégriste avec les tabous de la sexualité qui étaient très présents dans sa famille paternelle.
- 26 Au commencement de ses accoutumances, quand il avait dix-huit ans et qu'il souffrait d'une maladie grave, boire et jouer lui permettait d'investir libidinalement son corps par la voie de la satisfaction hallucinatoire du désir. Ses dépendances lui permettaient de faire face à la stigmatisation de cette maladie en entrant dans un espace d'autosuffisance affective. Son corps étant envahi par la maladie ne lui appartenait pas, et les conduites de la dépendance lui permettaient de faire à la fois jouir et souffrir son corps.
- 27 Nous retrouvons dans cet imbroglio affectif entre la jouissance et la souffrance de s'« habiter », l'affect passion, un affect avec une marge quantitative énorme dont la satisfaction pulsionnelle est achevée conjointement dans les deux états. Tel que le « thrill » du jeu, décrit ci-dessus, qui consiste à l'excitation procurée par le stress de l'attente du résultat du jeu puis par l'éclatement émotionnel une fois

que le résultat sort, la satisfaction passionnelle serait assurée dans la marge économique entre jouir et souffrir.

- 28 En outre, nous pourrions rapporter l'affect passion à l'ensemble du cercle vicieux : jeu – perte – culpabilité – humiliation – pardon – jeu, qui consiste à un schéma typique dans le jeu pathologique ainsi que dans les autres pathologies de l'addiction.

BIBLIOGRAPHIE

- AULAGNIER P., *Les destins du plaisir*, PUF, Paris, 1984.
- BERGLER E., *Psychology of Gambling*, Hill & Wang, New York, 1957.
- BRAUNSCHWEIG D., FAIN M., *La nuit, le jour*, PUF, Paris, 1975.
- BUCHER C., CHASSAING J.-L., « Addiction au jeu : éléments psychopathologiques », *Psychotropes* 2007/3-4, vol. 13, pp.97-116.
- FREUD S., (1928) « Dostoïevski et le parricide » in *Résultats, idées, problèmes*, tome II, PUF, Paris, 1985, pp.161-179.
- MC DOUGALL J., *Théâtres du Je*, Gallimard, Paris, 1982.
- MC DOUGALL J., *Théâtres du corps*, Gallimard, Paris, 1989.
- VALLEUR M., BUCHER C., *Le Jeu pathologique*, PUF, « Que sais-je ? », 1997.
- WINNICOTT D.W., *Jeu et réalité*, Gallimard, Paris, 1975.

AUTEUR

Dimitris Tserpelis

Psychologue clinicien, doctorant en psychologie clinique aux universités Lyon 2 et ULB

Coup de cœur

Philip ROTH, *Un homme*

Jean-Marc Talpin

RÉFÉRENCE(S) :

Philip ROTH, *Un homme*, Paris, Gallimard, 2006 (2007 pour la traduction), 153 p., 15,50 euros

TEXTE

- 1 P. ROTH fait partie de ces grands auteurs américains reconnus en Europe, un auteur dont le parcours et l'œuvre s'associent pour moi à la figure du cinéaste Woody ALLEN, en particulier parce que leurs œuvres, abondantes, intriquent humour et grandes questions de la vie humaine. En gros, l'amour et la mort.
- 2 Si les premières œuvres de P. ROTH étaient plus humoristiques, plus connotées « névrose d'un juif new-yorkais » (lire l'inénarrable et hilarant *Portnoy et son complexe*), la dernière qu'il nous livre témoigne d'une profonde préoccupation pour la perte, la maladie, le vieillissement et la mort. Dans un entretien, P. ROTH dit d'ailleurs avoir commencé l'écriture de ce livre le lendemain de l'enterrement de son ami l'écrivain Saul BELLOW.
- 3 N'était le talent littéraire, on pourrait lire *Un homme* comme le bilan de vie d'un sujet vieillissant. N'était le talent mais surtout le choix narratif : ce livre commence lors de l'enterrement du personnage principal. Dans un effet kaléidoscopique, un premier portrait apparaît à partir des discours de ceux qui sont présents autour de sa tombe : deux fils d'un premier mariage qui ont définitivement pris le parti de leur mère, la fille d'un second mariage et sa mère, personnages qui ont pu élaborer leur lien à cet homme et l'accompagner avec ses faiblesses, une troisième épouse terrifiée par la mort, une infirmière ex-maîtresse et un frère, fidèle, indéfectible soutien de son puîné... À travers ces personnages, c'est aussi une partie de l'histoire familiale qui émerge, en particulier la figure d'un père bijoutier dur à la tâche et plein de bienveillance pour les gens modestes qui venaient lui acheter des alliances ou des montres (le temps, déjà !).

- 4 Après avoir entendu ces discours, le narrateur se penche sur celui qui est mort et qui, devant passer sa première nuit dans sa tombe, fait un bilan post-mortem, manière d'écrivain de défier la mort et de prétendre à l'immortalité. Passer sa première nuit seul, lui qui chercha la compagne idéale et en arrive tristement au bilan qu'après avoir été très heureux avec sa seconde épouse il a gâché cet amour pour une aventure sexuelle avec une jeune femme qu'il épousa sans trop savoir pourquoi et qui fut incapable de le soutenir lorsque la maladie (un infarctus) fit irruption dans sa vie.
- 5 *Un homme* peut se lire comme l'histoire d'une vie professionnellement réussie (encore que le personnage n'osa que très tardivement affirmer son désir d'être peintre) mais aussi comme l'histoire d'un gâchis du fait d'une certaine lâcheté face à la vie et à ses difficultés. Cette histoire nous est narrée avec une grande acuité clinique ainsi qu'avec un regard plein de tendresse pour cet homme cependant capable d'affectueuses attentions qui s'est un peu sabordé. P. ROTH nous tend un beau portrait de l'humanité complexe de chacun.

AUTEUR

Jean-Marc Talpin

IDREF : <https://www.idref.fr/087994194>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-2979-7442>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jean-marc-talpin>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000004710772>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15595586>

Reportage

Subjectivité & Narrativité

Journée de réflexion du GRePS, « hors les murs »,
mercredi 29 avril

Canal Psy

TEXTE

Remerciements au Master 2 Recherche organisateur de cette journée : Valérie HAAS, responsable du Master 2 Recherche « Représentations et transmissions sociales », Gaëlle Bertrand JALAIS, Nicolas BUCHON, Amélie DEMOURES, Denise DURAES, Cyril RASPILLER, Élodie LEVASSEUR (doctorante, allocataire de recherche/monitrice, GRePS/ICAR).

- 1 C'est dans un cadre singulier que s'est organisé le 29 avril dernier, la journée de réflexion du GRePS autour des thématiques *Subjectivité et Narrativité*. Ce lieu « hors » université, « hors les murs » est le PÉRISCOPE, lieu associatif constitué comme un véritable forum interdisciplinaire, un terrain d'expérimentation et de ressources. Le choix de ce lieu a été fait par ailleurs en signe de soutien aux mouvements actuels de protestation. Dans une période de grande mobilisation, cette invitation à sortir des murs de l'université prend sens aussi dans un contexte où le gouvernement s'obstine à ne pas entendre, avec un mépris et un silence assourdissant, les messages de réserves et les critiques de la communauté universitaire à l'égard de la loi d'autonomie des universités.
- 2 Le PÉRISCOPE, en parallèle d'une programmation de concerts de jazz, propose aussi des diffusions de courts-métrages, des répétitions publiques, des signatures de livres, mais aussi des cours de l'Université Populaire, dans le projet de décroisonner les expressions artistiques et leur public. Ce décroisonnement est d'autant plus significatif que ce périscope-ci soulève sa lentille au-dessus d'un véritable océan de murs. Pour qui ne connaît pas la rue Delandine : elle s'origine sous les voies ferroviaires de Perrache et longe les prisons de Saint-Paul/Saint-Joseph jusqu'à l'ancien Marché au Gros.
- 3 Ce projet résonne donc avec la visée de la journée de réflexion du GRePS qui propose un espace d'échange et de rencontre entre étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et acteurs sociaux à

l'occasion d'une thématique. L'an dernier avait été choisie la thématique « Mémoires et Transmissions », cette année « Subjectivité et Narrativité ».

- 4 Le programme est copieux... l'accueil est chaleureux. Valérie HAAS, responsable du Master 2 recherche, formation organisatrice de cette journée, propose des éléments d'introduction autour de la thématique choisie : « En sciences sociales actuellement, la somme de textes scientifiques écrits à la première personne témoigne notamment de ce que la subjectivité du chercheur est prise en compte de manière exponentielle, le « Je » envahit les travaux de sciences sociales » comme l'écrit justement Olivier DE SARDAN dans un magnifique texte publié en 2000. En psychologie sociale et du travail, la dichotomie entre recherche qualitative et recherche quantitative rend cette investigation plus compliquée, une opposition stérile entre sciences « objectives » et sciences « subjectives », pourrait-on dire, autorise la prolongation indéfinie d'une guerre rituelle entre les deux camps symétriques d'une même résignation méthodologique. Pourtant, trois facteurs essentiels nous montrent que cette place subjective dans nos travaux devrait être prise en compte quel que soit le type de méthode de recueil de données choisi. En effet, le facteur personnel du chercheur est présent dans toute activité scientifique quelle qu'elle soit. Par ailleurs, nous travaillons dans les sciences sociales et en psychologie en particulier en étant « condamné » dans nos travaux à nous servir pour l'essentiel du langage naturel, le subjectif et le narratif y trouvant une place de choix. En outre la rhétorique narrative du chercheur cette fois, pèsera elle aussi de tout son poids sur la production et l'interprétation des données recueillies. Enfin, il existe aussi dans notre domaine de recherche, un facteur spécifique qui est celui très usité de l'enquête de terrain ou encore des situations d'interactions sociales où les chercheurs jouent un rôle central dans la production et l'interprétation des données tant du côté de l'observation participante que de la conduite de l'entretien. Cet aspect et bien d'autres encore, autour de la mise en récits de nos interlocuteurs, seront développés dans les différentes interventions que vous entendrez aujourd'hui. Des fils seront tendus, des échanges se tiendront autour de préoccupations transversales qui nous permettront de construire des ponts entre nos travaux et autour de nos activités de recherche. »

- 5 Comme un trait d'union entre les deux journées de réflexion, un « passeur de mémoire », E. LEVASSEUR choisit, pour commencer, d'évoquer un type de récit singulier, celui du souvenir et, plus particulièrement, celui de la narration des souvenirs à partir des objets. Réalisée sur un terrain original et fécond, les vide-greniers, cette recherche s'interroge sur les possibilités de remémoration d'une personne à partir d'un objet. Plus précisément à partir des objets des autres, elle relève les différents types de mémoires (autobiographique, historique, familiale) qui sont mobilisées dans ces récits spontanés. L'objet s'y révèle un médiateur dans la narration du souvenir, il est manipulé, palpé, des gestes autrefois usuels sont réexécutés. Par ailleurs, le caractère collectif de la mémoire va se retrouver dans la manière dont le souvenir va se raconter. En effet, l'interaction est au cœur de ces récits, ce qui attire notre attention sur les cadres spatiaux et sociaux de la mémoire, en référence aux nombreux travaux de M. HALBWACHS, qui permettent l'ancrage d'un souvenir dans la matérialité de l'objet.
- 6 Dès la fin de cette première intervention, de nombreuses questions furent apportées par l'audience, attentive et affûtée : Qu'en est-il des objets produits à grande échelle et qui se retrouvent plus tard dans ces vide-greniers, ont-ils une plus grande potentialité d'appropriation ultérieure ? Chez les acquéreurs, comment sont perçues les marques d'appartenance à d'autres sur l'objet acheté ? De la même manière qu'un objet peut être dépositaire du passé, peut-il être dépositaire de l'avenir ? Cette interrogation de N. FIEULAINNE permet d'articuler ce débat à l'intervention suivante portant sur son travail de thèse sur la temporalité.
- 7 Narrativité et subjectivité, leur relation, questionnent deux formes de mise en contexte des vécus individuels et collectifs, d'une part celle qui est portée par la présence des autres, et d'autre part celle qui est liée à la présence du passé et du futur. Dans les travaux s'intéressant au temps – entre autres en psychologie – de nombreuses études se sont attachées à étudier le rôle du temps psychologique et du temps social dans l'élaboration de l'image de soi et de l'identité. N. FIEULAINNE se concentre plus particulièrement sur les travaux s'inscrivant dans ce que Theodore R. SARBIN a nommé le « tournant narratif ». En effet, si la métaphore du récit cherche à s'imposer comme un nouveau fondement de l'épistémologie psychologique en remplacement de

celle de l'« homme ordinateur », la question du lien entre récit et temps psychologique représente une problématique bien plus ancienne (les travaux de Pierre JANET par exemple).

- 8 Le récit comme lieu d'articulation du singulier et du commun se voit être le terrain privilégié de l'étude des liens sociaux, la narration n'émergeant que dans un être au monde, la rencontre d'un sujet et d'un contexte.
- 9 Cependant, malgré tous ces travaux concernant la pertinence du « tournant narratif », N. FIEULAIN propose une analyse critique de la place prise par la narrativité et indique les risques de naturalisation de la narration en la plaçant comme la base essentielle du fonctionnement psychique et cognitif humain. Selon G. STRAWSON, un autre mode d'expérience non-narratif est envisageable : le mode épisodique. Celui-ci ne se fonde pas sur la continuité, l'articulation d'un soi passé et d'un soi futur, mais sur un soi uniquement présent sans lien ni continuité avec ce qui a précédé et ce qui lui succédera.
- 10 Comme le remarquera plus tard V. HAAS, en conclusion, l'intention de cette journée n'était donc pas de s'inscrire dans « le » modèle de la narrativité, mais véritablement de le mettre en tension, au travers des différentes interventions proposées.
- 11 Les interventions de R. WEBER, sur l'entretien semi-directif comme interaction sociale et lieu d'intersectionnalité des enjeux de pouvoirs et des enjeux identitaires, de A. AZZAM sur la « position subjective assumée » du chercheur comme compromis dialectique entre les approches positiviste et constructiviste, ainsi que celle de Valérie HAAS au sujet de l'entretien de recherche à entendre comme « jeu », ont formé un ensemble fort cohérent portant sur la place de la subjectivité de l'interviewé et de l'interviewer au sein de dispositifs de recherche. La psychologie sociale s'intéressant à la pensée du sens commun, le chercheur serait nécessairement inscrit dans ces mouvements de par sa culture, son éducation, sa condition de chercheur et les caractéristiques physiques qu'il présente à l'interviewé. Les notions d'« alter-ego » et d'« alter-strict » (HAAS, & MASSON, 2006) ont d'ailleurs été souvent évoquées au cours des débats pour appréhender ces phénomènes.

- 12 Ces interventions ont fait émerger un certain nombre de remarques sur les possibilités de tendre vers l'objectivité tout en prenant en compte cette subjectivité du chercheur : dispositifs expérimentaux (expérimentation en « double aveugle ») d'une part, ou analyse subjective de la position de l'enquêteur, d'autre part. Il est rappelé que le chercheur qui recourt aux méthodes qualitatives est son propre instrument d'observation et qu'il n'impose pas un prédécoupage de l'objet de recherche, mais est soumis à un certain nombre de préjugements qui l'accompagnent dans son terrain de recherche. Il appartient ensuite à l'interviewer de réintégrer, au moment de l'analyse, un regard ternaire et d'analyser sa place « subjective » dans l'observation. Ce travail introspectif et réflexif a été bien décrit par R. WEBER qui a dû faire une série d'analyses de sa position subjective et de ses attentes implicites pour approcher une meilleure compréhension de la manière dont les systèmes socioculturels s'organisent en stratégies identitaires chez les migrants.
- 13 Le travail de R. CIOBANU en Roumanie au sujet du transfert des compétences d'une entreprise implantée en France à une entreprise implantée en Roumanie a permis de poursuivre cette réflexion sur l'identité du chercheur et son objectivité. Sa thèse met en évidence que l'objet, l'artefact technique, était le médiateur essentiel dans ce transfert de compétence. Ce rôle de l'objet technique comme médiatisant le transfert des compétences au travers de cultures différentes, rappelait la citation de KAUFMANN cité en début de journée par E. LEVASSEUR (2001 p.105) : « la mémoire implicite enregistrée dans les objets n'est pas dans leur matérialité, mais dans l'objet socialisé. » De l'objet technique et sa dimension utilitaire à l'objet tel qu'il est porteur d'un souvenir contextualisé dans un groupe social, il est possible de mieux comprendre l'attachement porté à leur lieu de travail et à ses machines par les ouvriers licenciés.
- 14 Nous retrouvons cette thématique des composantes interculturelles de la recherche, dans les travaux de S. CAILLAUD sur les représentations sociales de l'écologie chez les Allemands de l'ex-Allemagne de l'Est « Ossis » et les Allemands de l'ex-Allemagne de l'Ouest « Wessis ». Cette étude pose des questions très intéressantes sur l'ancrage des représentations sociales par l'émotion. Les premiers éléments de résultats vont dans le sens de l'hypothèse d'une co-construction des

émotions entre l'individuel et le social. Dans l'auditoire, il est remarqué que cette présentation pose de nouveau la problématique de la position subjective du chercheur. En effet, S. CAILLAUD avait envisagé de travailler, au début de sa recherche, auprès de deux populations : les Français et les Allemands. Elle a dû, au contact de son travail de terrain, déconstruire cette répartition pour redéfinir de nouveaux sous-groupes.

- 15 La seconde partie de l'après-midi a été traversée par la question de l'accès à la subjectivité par la narration au travers notamment de deux exposés complémentaires, les récits de violences conjugales par leur auteur et le récit des victimes de violences. Les interventions de J. LAPORTE et de J.-P. DURIF-VAREMBONT firent apparaître des parallèles entre ces deux types de dynamiques subjectives.
- 16 Chez les auteurs de violences conjugales, pris en charge dans le cadre de « groupe de prévention », il y a d'abord la production d'un récit édulcoré, « présentable », avec un accent porté sur les événements qui ont précédé ou suivis l'acte de violence (arrestation, contexte...). Il est noté que le récit cache la réalité autant qu'il en révèle des significations importantes. Des images « flash » décrivant l'incident sont accompagnées de très peu d'émotion, alors que le récit se fait plus vivant lorsque la loi représentée par la police fait son apparition.
- 17 Chez les victimes de violences, la personne est dépossédée de son pouvoir de parole par l'acte violent. En effet, l'agresseur n'ayant bien évidemment pas sollicité le consentement de la victime, cette dernière a fait l'expérience d'une perte de fiabilité de la parole. Lorsque la victime ne se tait pas, le récit qu'elle produit est confus et seuls reviennent par fragments des éclats de l'expérience violente.
- 18 Avec les groupes de prévention, les auteurs de violences parviennent peu à peu à combler le vide de ces récits lacunaires et à retrouver des émotions liées à l'acte, retrouver une distance par rapport à ce qui s'est passé (distance manifestée par la réapparition de l'humour dans leur discours). Le groupe aurait ici la fonction d'un « conteneur » (R. KAES) et accompagnerait la symbolisation d'actes qui étaient jusque-là dans un processus de décharge ou de répétition (de mauvais traitements).

- 19 Du côté des victimes, le récit serait possible au prix d'un dédoublement, d'un clivage. La narration de l'acte violent permettrait un travail de représentation qui transformerait le sujet au fur et à mesure qu'il parle. Ce phénomène est sensible dans les variations que l'on observe dans les récits successifs faits par les sujets traumatisés.
- 20 Cependant, si ces récits se révélaient « thérapeutiques », ce serait à la condition d'en suspendre le récit dans un premier temps. La différence entre raconter et parler est importante et le respect du mutisme ou de l'indicible donnerait la possibilité de « remettre le voile là où il a été arraché ». Dans ses questions, l'audience va évoquer les « cellules de crise » mises en place après une catastrophe. Celles-ci accorderaient une vertu « thérapeutique » au récit du traumatisme, mais pourraient dériver vers un forçage à la « verbalisation salvatrice », aux « pratiques de l'aveu »... or il y a quelque chose de paradoxal et de significatif à faire « avouer » à un sujet l'acte violent dont elle a été victime !
- 21 La communication d'A. HUBERT-BARTHELEMY, doctorante, présentait quant à elle ses travaux auprès d'une classe thérapeutique accueillant des enfants autistes. La méthode américaine ABA, pour la forme, et le programme de l'éducation nationale, pour le fond, se voient proposés à 5 enfants dans le cadre de leur scolarisation. Les références psychanalytiques et les données des sciences cognitives constituent les outils de pensée de ce dispositif qui se propose de soutenir l'émergence de la subjectivité tout en proposant un triple accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique. La notion de narrativité est prise ici dans sa définition linguistique et reliée aux deux mouvements d'imitation et d'interprétation de l'enfant. Sur le terrain, A. HUBERT-BARTHELEMY observe de grands progrès chez les cinq enfants. Elle remarque que ceux-ci présentent une véritable appétence à l'apprentissage et, contrairement aux stéréotypies qui sont souvent décrites au sujet de l'autisme, ne souhaitent pas forcément répéter quelque chose qu'ils viennent d'apprendre.
- 22 Le chemin vers les apprentissages est d'ailleurs des plus étonnants : les enfants autistes apprendraient à lire avant d'apprendre à parler ; ils ne pourraient « suivre » une histoire, car seraient dans une perception immédiate des images qui leur sont présentées. Pour A. HUBERT-BARTHELEMY, il n'existe pas de langage sans

communication et pas de communication sans relation transférentielle. Partis de l'indifférencié (au niveau des sentiments) et du chaos (au niveau des représentations), ces enfants, à l'aide de médiations plurielles, parviennent peu à peu à entrer dans une forme de subjectivité. La narration est entendue ici comme sa condition.

- 23 Dans la dernière partie de la journée, P. ROUX proposa de mettre en perspectives ses propres recherches auprès de patients fibromialgiques et la pratique de C. DURIF-BRUCKERT auprès de groupes de patients. Leurs observations font apparaître un certain nombre de caractéristiques au sein des narrations que font ces sujets à propos de leur maladie : chaque patient va, au début de son traitement, avoir tendance à s'attacher de manière exclusive à un événement causal qui détermine selon lui tout le développement de son trouble somatique. Cette « logique de malchance », répétée dans le discours de manière aussi lancinante que la douleur, va peu à peu faire place à une complexification ; les sujets revendiquant leur compétence à parler d'une douleur dont ils sont les seuls spécialistes. Ce qui se joue au travers des récits de leur maladie c'est la réappropriation progressive de leur souffrance pour en faire quelque chose de plus supportable, de moins traumatique.
- 24 Pour finir, N. KALAMPALIKIS nous a proposé de clore cette journée de réflexion en nous penchant sur la question des narrations mythiques et de leur traitement actuel. La question du mythe dans la littérature scientifique est souvent abordée du côté de l'irrationalité. Pourtant, les études montrent que la substance du mythe ne provient ni dans le style de celui-ci, ni dans son mode de narration, mais dans l'histoire qui est racontée. Au travers de l'exemple du mythe historique d'*Alexandre Le Grand* et notamment de l'étoile à huit branches de son père *Philippe II* qui s'est vu depuis peu le cœur d'un enjeu de reconnaissance nationale : la Grèce n'ayant jamais accepté que la Macédoine s'appelle « Macédoine ». Le mythe porterait ici un message identitaire collectif, permettant de délimiter une population d'une autre, de médiatiser le conflit, mais aussi de se mobiliser pour la cause et enfin, de recevoir le soutien idéologique univoque du monde politique et religieux. En parcourant les différents auteurs définissant le mythe (P. VEYNE, BIDNEY et J.-P. VERNANT) et ceux qui l'étudient dans une perspective sociologique (WUNDT, E. DURKHEIM, MAUSS, P. MOSCOVICI et R. BARTHES), N. KALAMPALIKIS attire notre attention

sur la manière dont la narration mythifiée d'un personnage historique permettrait de constituer une narration mythique des origines d'un groupe national. À ce propos, R. BARTHES concevait le mythe comme une manière de renverser le culturel en naturel. Tout l'enjeu de considérer les mythes dans les sociétés modernes est de capter les dimensions qui se dévoilent dans le sens commun et historiciser l'idée de leur vérité.

- 25 En conclusion de cette journée, V. HAAS souligne la pluralité des champs théoriques qui se sont rencontrés dans cette réflexion et les fils que l'on pouvait tirer d'une intervention à l'autre. Pour notre part, nous avons été étonnés et captivés par la qualité des questions de l'auditoire qui furent aussi nombreuses que pointues. Philosophe, sociologue, anthropologue, psychologue de tous courants et de toutes sensibilités, étudiants, doctorants et artistes semblaient s'être donné rendez-vous au sein d'un échantillonnage spontané pour penser, échanger, discuter avec les intervenants.
- 26 En particulier, la position « en demande » du chercheur auprès de l'interviewé (ce qui le différencie de la situation psychothérapeutique où c'est le sujet qui est en demande), a souvent été métaphorisée au cours des discussions par l'image de l'amoureux avec son bouquet de fleurs qui se présente à son aimée. A. AZZAM a soutenu l'idée que le chercheur devait prendre en compte cette part de subjectivité et en faire un outil de compréhension de ses résultats, une « subjectivité assumée »... en rappelant que chaque chercheur s'investit dans sa recherche dans le choix de son sujet de recherche et de son champ théorique de référence.
- 27 Ainsi, les contributions de chacun ont travaillé dans le sens d'une prise en compte de cette variabilité subjective pour appréhender la relation qui se crée dans *l'ici et maintenant* de la recherche. La subjectivité étant une donnée à part entière de la recherche, coordonnée à d'autres dispositifs propres à chaque méthodologie, son analyse permet aux chercheurs d'affiner leur regard sur leur objet d'étude et de produire des modèles de compréhension plus cohérents avec la réalité vécue sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

DE SARDAN, P.O., « Le “Je” méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain » in *Revue Française de Sociologie*, 41-3, p.417-445, 2000.

HAAS, V., MASSON, E., « La relation à l'autre comme condition à l'entretien », in *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 71, p.77-88, 2006.

HALBWACHS M., (1950), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 1994.

KAËS, R., « Analyse intertransférentielle, fonction alpha et groupe conteneur », in *L'Évolution psychiatrique*, 2, p.239-247, 1976.

KAUFMANN J.-C., *Ego. Pour une sociologie de l'individu. Une autre vision de l'homme et de la construction du sujet*, Nathan, Paris, 2001.

SARBIN, T.R., *Narrative psychology: the storied nature of human conduct*. 1986.

STRAWSON, G., « Against narrativity ». *Ratio*, 17, p.428-452, 2004.

AUTEUR

Canal Psy